## Manuel d'utilisation de GIDAF

## à destination des exploitants et laboratoires



### Version 3 – août 2012

Version	Date	Modifications
3	Août 2012	Fusion des manuels exploitant et laboratoire.
		Dissociation des contrôles inopinés et des contrôles externes de
		recalage et possibilité pour les exploitants de déclarer leur contrôle
		externe de recalage.
		Déclaration RSDE
		Modifications mineures
2	Décembre 2011	
1	Juin 2011	Edition initiale



### Aide à l'utilisation de GIDAF

L'application GIDAF (Gestion Informatisée des Données d'Autosurveillance Fréquente) a pour objet la déclaration en ligne et l'exploitation des résultats de surveillance des rejets aqueux en eaux de surface des installations classées et la déclaration d'autosurveillance pour le compte de l'Agence de l'Eau. L'application sera bientôt déployée pour la surveillance des eaux souterraines. Elle est accessible via un site internet sécurisé :

https://gidaf.developpement-durable.gouv.fr/

L'application concerne les installations classées soumises à autorisation faisant l'objet :

- de dispositions relatives à une <u>autosurveillance</u> des rejets aqueux (prescrites par arrêté préfectoral d'autorisation et demandée par l'agence de l'eau pour le calcul de la redevance) réalisée soit par l'exploitant, soit par un laboratoire prestataire ;
- de <u>contrôles externes de recalage</u> réalisés soit à la demande de l'exploitant, soit à la demande de l'Inspection des Installations Classées ;
- de <u>contrôles inopinés</u> réalisés à la demande de l'Inspection des Installations Classées ;
- de l'action <u>RSDE</u> dans le cadre de la surveillance de paramètres en phase dite <u>pérenne</u> (les résultats de la campagne initiale devant être déclarés sur le site de l'INERIS : http://rsde.ineris.fr).

L'application est accessible par les exploitants d'ICPE, par leurs prestataires éventuels, et par les laboratoires (mandatés par l'exploitant, la DREAL ou l'Agence de l'Eau).

Ce document présente de manière synthétique la démarche à suivre pour réaliser la saisie de résultats. Un manuel plus complet est téléchargeable en ligne sur le site GIDAF (rubrique « ? / Aide en ligne »).

Pour tout complément concernant les fonctions de GIDAF, il est possible de contacter l'inspection via les adresses référencées dans la rubrique « correspondance » du menu « établissement », en veillant à mettre en copie l'adresse suivante : gidaf.drealra@developpement-durable.gouv.fr.

Si vous rencontrez des difficultés d'ordre technique, il vous faut contacter le support technique de l'application, à l'adresse suivante: <u>support-gidaf@brgm.fr</u>

# I. <u>Connexion à GIDAF</u>

La connexion au site GIDAF **n'est possible qu'après réception d'un courrier de l'inspection** qui informe l'exploitant de la mise en œuvre de l'application pour son établissement. Ce courrier attribue deux couples identifiant/mot de passe pour deux profils différents :

- Un profil « **EXPLOITANT** » qui permet de saisir, enregistrer et <u>transmettre ses</u> <u>résultats à l'inspection</u>.
- Un profil « **PRESTATAIRE** » qui permet uniquement de saisir et d'enregistrer les données. C'est l'industriel qui met à disposition de son prestataire l'identifiant/mot de passe PRESTATAIRE afin que celui-ci puisse saisir et enregistrer les déclarations pour le compte de son commanditaire. La validation des résultats reste à la charge de l'exploitant et n'est possible que via son profil « EXPLOITANT ».

Il existe également un profil « LABORATOIRE » destiné aux laboratoire agréés. L'identifiant et le mot de passe sont attribués par la Direction Générale de la Prévention des Risques (DGPR) du ministère en charge de l'écologie et du développement durable (contact : <u>marine.colin@developpement-durable.gouv.fr</u>). Ce profil est destiné aux laboratoires mandatés par l'Inspection dans le cadre des contrôles inopinés. Il permet la saisie, l'enregistrement et la validation des données.



Lors de la première connexion, il est demandé de saisir les informations suivantes :

- Numéro SIRET de l'établissement
- Code NAF (activité principale de l'établissement)
- Adresse e-mail de contact du référent GIDAF au sein de l'établissement

						(PRD-INDUSTRIEL)   RHONE-MEDITERRANEE (06)	RHONE-ALPES (82)   Subdivision 其	) Déconnexion
Gidaf								
Accueil	Etablissements	Déclaration	s Restitutions	Personnalisa	tion ?			Support BRGM
			Validation					
		r	luméro SIRET :					
		(	ode NAF :					
		4	dresse email du ré	férent :				
				Enregis	trer	Annuler		

A défaut de renseignement par l'exploitant, il sera impossible pour les laboratoires et les prestataires de saisir les résultats de contrôle inopiné, externe ou RSDE.

La barre de menu propose 5 onglets principaux (outre le retour à l'accueil) :

						(PRD-INDUSTRIEL)   RHONE-MEDITERRANEE (06)   RHONE-ALPES (82)   Subdivision	) Déconnexion
	Gidaf						
	Accueil	Etablissements	Déclarations	Restitutions	Personnalisation	?	Support BRGM
NULL P							

- L'onglet « Établissements » donne accès à la fiche établissement qui récapitule les informations générales liées à l'établissement et à son identité (adresse, numéros GIDIC et agence, etc.), les adresses mail de contact pour l'exploitant ainsi que pour l'inspection et l'agence de l'eau, les cadres de surveillance actifs et ceux archivés et les données réglementaires associées à chacun de ces cadres (onglet structure de surveillance).
- L'onglet « **Déclarations** » permet de déclarer les résultats de mesure, en initialisant les déclarations et en important les fichiers excel (.xls) ou edilabo (.xml) de saisie de résultats. Il permet en outre de consulter les déclarations antérieures.
- L'onglet « **Restitutions** » permet l'exploitation des données saisies.
- L'onglet « Personnalisation » permet d'ajouter le site GIDAF en favori.
- L'onglet «?» donne accès à l'aide en ligne où un manuel complet est téléchargeable. Cet espace fait état des difficultés en cours de traitement, des règles de fonctionnement de l'application et regroupe un certain nombre de questions fréquemment posées et leurs réponses.



En cliquant sur le lien « support BRGM » situé à droite, vous pouvez adresser un mail au support technique à l'adresse suivante <u>support-gidaf@brgm.fr</u>. Il sera à même de vous répondre pour toute difficulté technique ou anomalie fonctionnelle de l'application.

NB : en cas de problème d'accès ou de cadre de surveillance, s'adresser à l'inspection des installations classées : gidaf.dreal-ra@developpement-durable.gouv.fr

## II. Les données générales

Les données concernant l'établissement dont les rejets aqueux sont soumis à déclaration, sont récapitulées dans le menu « **Etablissement** ». Ce menu permet l'accès à plusieurs types d'information :

- « Situation » : données administratives (pavé « Informations générales »), état de l'application quant à la saisie des données requises à son fonctionnement (pavés « Situation de l'établissement »), existence de déclarations (pavé « Restitution établissement »).
- « Identité » : récapitulatif des données d'identification du site.
- « **Correspondance** » : adresses mail exploitant/inspection et/ou agence de l'eau pour l'échange de données.
- « Cadre de Surveillance » : un cadre de surveillance est l'ensemble des prescriptions réglementaires s'appliquant à un établissement. Il est valide (« ouvert ») à compter d'une date initiale (le 1<sup>er</sup> jour d'un mois), et obsolète (« fermé ») dès que de nouvelles prescriptions s'appliquent (du fait d'un APC ou de mesures complémentaires liées à la surveillance RSDE). L'Agence de l'Eau peut éventuellement compléter le cadre de surveillance avec ses propres paramètres qui serviront au calcul de la redevance.
- « Structure de Surveillance-Eaux de Surface » : récapitule l'ensemble des données réglementaires applicables aux rejets en eaux de surface (éventuellement via une station d'épuration) de l'établissement. Il s'agit notamment des points sur lesquels une surveillance est prescrite, l'ensemble des paramètres à surveiller, les valeurs limites associées (concentration, flux, flux spécifique....), la fréquence d'analyse, la fréquence de transmission des résultats et le nombre de contrôles externes par un laboratoire accrédité. Les paramètres relatifs à l'action RSDE, et ceux propres à l'Agence de l'eau figure aussi dans la liste des paramètres à surveiller, mais avec différentes écritures.
- Exemple : MES : paramètre Inspection
  - *MES* : paramètre Agence de l'eau
  - MES : paramètre Inspection et Agence de l'eau
  - MES : paramètre RSDE pérenne



Avant toute déclaration, il est impératif de procéder à une <u>vérification de ces</u> <u>informations réglementaires</u>. Pour cela, il est possible de consulter un à un les paramètres dans cet onglet ou, de manière plus pratique, de générer un fichier Excel vierge de déclaration afin de comparer les différents points de rejets et paramètres de surveillance aux prescriptions de votre (vos) arrêté(s) préfectoral(aux).

En cas d'anomalie (omission ou erreur), alerter l'inspection pour correction <u>avant</u> de débuter toute déclaration (via les adresses de la rubrique « contact »).

## III. Procéder à une déclaration

### 1. Initialisation de la déclaration

On accède au module de déclaration par le menu général « Déclaration/Initialiser » :

	Gidaf		
-	Accueil Etablissements	Déclarations Restitutions Personn	alisation ?
Accueil > Initialis	er une déclaration	Rechercher	
		Initialiser	
Etablissement		Importer	

L'utilisateur est invité à choisir le mois et l'année pour lesquelles il souhaite faire sa déclaration, la catégorie de déclaration (autosurveillance, autosurveillance RSDE, eau souterraine, contrôle externe de recalage ou contrôle inopiné) ainsi que le mode de déclaration :

Gidaf		_
Accueil Etablissem	ents Déclarations Restitutions Personnalisation ?	
Accueil > Initialiser une déclaration		
Etablissement		
Numéro GIDIC	:	
Numéro Agenc	e:	
	Rechercher	
Déclaration		
R	Raison Sociale :	
	Nom Usuel :	
	Categorie : Auto surveillance	
Mois d	le déclaration : [Juin Y	
Année d	le déclaration : 2012 💙	
Déclarer en ligne	Déclarer sous Excel Déclarer EDILABO	$\supset$
4	A	
		DOD
Autosurveillance	Autosúrveillance Surveillanc	e KSL
Controle externe	Controle externe	
Surveillance KSDE	Controle inopine	
Controle inonine		

• La saisie en ligne dans un tableau (« Déclarer en ligne ») : ce mode de déclaration permet de rentrer manuellement les résultats dans GIDAF. Il est à éviter lorsqu'un grand nombre d'information est à saisir mais reste très pratique pour procéder à des corrections ;

• L'import de données dans un fichier Excel (« Déclarer sous Excel ») : mode réservé pour l'auto-surveillance et les contrôles externes. Il consiste à remplir les résultats dans un fichier excel automatiquement généré par la base.

#### Le format et le nom du fichier ne doivent pas être modifiés.

Il n'y a pas de limite de temps pour importer ce fichier dans GIDAF une fois qu'il a été généré.

• L'import de données via un fichier EDILABO : mode réservé à la surveillance RSDE pérenne. La déclaration peut être réalisée avec ou sans fichier de commande, par chargement d'un fichier de type XML (contacter son laboratoire pour cela).

Attention aux unités attendues (cf. têtes de colonne). Par exemple, pour les hydrocarbures totaux et les métaux, les résultats à saisir peuvent être à exprimer en  $\mu$ g/L alors que les limites de l'AP sont usuellement définies en mg/L (NB : il n'est pas possible de modifier les unités de déclaration, celles-ci étant définies dans un référentiel national SANDRE).



Par ailleurs, lorsque le résultat de mesure est inférieur à la limite de quantification/détection :

- Si la valeur d'un résultat est inférieure à la limite de quantification (< LQ) : la valeur LQ/2 doit être saisie et un commentaire indiquant que le résultat est inférieur à LQ doit être ajoutée dans la colonne « commentaires ».
- Si le résultat est inférieur à la limite de détection (< LD) : la valeur zéro doit être saisie pour la concentration et un commentaire indiquant que le résultat est inférieur à LD doit être ajoutée dans la colonne « commentaires ».



En l'absence de résultats d'analyse à saisir (faute de résultat de mesure), il convient de ne rien saisir dans le champ concerné (ne pas mettre la valeur "0") mais de porter une justification dans la colonne commentaire.

En l'absence de rejet, et donc de résultats, il faut uniquement saisir "0" dans la colonne « Volume ».

### 2. <u>Déclarations</u>

### 2.1 Déclaration d'autosurveillance

La déclaration se fait en suivant le cadre de surveillance qui a été préalablement créé par l'administration et qui regroupe les prescriptions de l'arrêté préfectoral réglementant l'établissement et/ou les paramètres attendus par l'Agence de l'Eau.

#### 2.1.1 <u>Déclaration d'autosurveillance en ligne</u>

Dans le cadre d'une déclaration en ligne d'autosurveillance, le résultat attendu pour chaque paramètre est saisi dans le tableur en ligne.

Il y a autant d'onglets que de points de surveillance, plus un onglet « général » destiné à saisir le nombre de jours de production et de rejet, ainsi que la justification des éventuelles non conformités (celles-ci devant également être saisies dans le tableau de résultats).

À titre d'exemple, ci-dessous il y a un unique point de surveillance « sortie ét. vers STEP interne ».

eriode de parveillarice :							
Paramètre	(1552) Vol.Moy.J.	(131	4) DCO	(130	5) MES	(1302) pH	
Fréquence	Journalière	Hebd	omadaire	Hebd	omadaire	Hebdomadaire	
Jour	M3/j Valeur	mg(U2)/L Concentration	Kg Flux massique	Mg/L Conceptration	Kg Flux massique	Valeur	Commentaires
lundi 01	150,500	9 370,000	1 410,185	764,000	114,982	9,600	Problème process: fuite sur cuve de ré-acid
mardi 02	150,500						
mercredi 03	150,500						
jeudi 04	150,500						
vendredi 05	150,500						
samedi 06	150,500						
dimanche 07	150,500						
lundi 08	146,600	10 180,000	1 492,388	606,000	88,840	4,400	Problème process: fuite sur cuve de ré-acio
mardi 09	146,600						
mercredi 10	146,600						
jeudi 11	146,600						
vendredi 12	146,600						
samedi 13	146,600						
dimanche 14	146,600						
lundi 15	133,000	2 840,000	377,720	254,000	33,782	2,200	

Dans le cas d'une valeur hors norme, ou dans le cas d'une absence de valeur dans l'intervalle de temps attendu, il est obligatoire de saisir un commentaire dans le tableau <u>ET</u> dans l'onglet « Général » de l'application, afin de pouvoir valider sa déclaration.

Synthèse é	tablissement	
<ul> <li>Raison</li> <li>Adres</li> <li>Comm</li> <li>Numé</li> </ul>	n sociale / Nom usuel : ise : nune : ro GIDIC / Agence :	
Saisie en ligr	ne d'une déclaration d'auto-surve	eillance
Général	sortie ét. vers STEP interne	
Pièce join	te	
Pièce joint	te actuelle :	Aucune.
Pièce joint	te à télécharger :	Parcourir
Nombre d	e jours de production :	28
Nombre d	e jours de rejet :	28
Comment	aires	
Motif de la	non conformité (Valeurs limites (	et/ou fréquences analyses) :
Cause de:	s dépassements : problème de p	rocess lié à une fuite sur la cuve de ré-acidification.
Nature de	la non conformité (Valeurs limite	s et/ou fréquences analyses) :
2 valeurs	en DCO supérieures à la valeur l	limite.
Mesure d'a	anticipation :	
Réparatio	n/colmatage de la fuite.	

#### 2.1.2 Déclaration d'auto surveillance via un document au format Excel



La déclaration sous Excel des données d'autosurveillance **est clairement à privilégier** afin notamment d'éviter des problèmes de « déconnexion » (en cas d'inactivité et sans sauvegarde automatique) qui peuvent survenir lors de la déclaration en ligne.

Pour ce faire, il convient de :

1) Générer un fichier vierge de résultats pour le mois de déclaration désiré (sous-menu « Déclarations », « Initialiser » puis « Déclarer sous Excel »)

	Gidaf		-		-								
	Accueil	Etablissements	Déclarations	Export	Restitutions	Admini	istration	Personnalisation	?				
Accueil > Initialise	r une décla	ration	lechercher										
Etablissement			Initialiser										
		Numéro GIDIC :	Importer			G	et écran de	éclenche l'initialisatior	<mark>i d'une décl</mark> a				
		Numéro agence :											
			R	echerche	er 📄								
Déclaration													
		Raisor	n sociale : 🛛 🗛	вс									
		No	om usuel :										
		Co	ommune :										
		Ca	atégorie : Auto	surveillan	се	*							
		Mois de déc	laration : Juin		*								
		Année de déc	laration : 2012	2	*								
	Déclarer	en ligne	Décla	rer sous	Excel		Déclarer	EDILABO	)				

Ouverture de 0052	_09651_2010_07.xls	×							
Vous avez choisi d'ouvr	ir								
Qui est un fichier qui est un fichier à partir de : http Que doit faire Firefox	2010_07.xls de type : Feuille Microsoft Excel is://gidaf.developpement-durable.gouv.fr avec ce fichier ?								
Ouvrir avec	excel.exe 💌								
○ Enregistrer le	fichier								
<b>I</b> oujours effectuer cette action pour ce type de fichier.									
	OK Annuler								

- 2) Sauvegarder ce fichier sur son ordinateur en respectant exactement le format du fichier (ne pas renommer ce fichier au risque de ne pouvoir le réimporter) puis remplir les résultats de mesure. NB : Il y a un onglet par point de surveillance plus un onglet « général ».



Le calcul des flux et les éventuelles non-conformités apparaissent une fois que la déclaration est enregistrée.

												Corre	espondant	RA (C	OR-INSPEC	TION)   RHO	DNE-ALPES (82)	Déconne×	lion
	Gio	laf																	
	Aco	ueil Etablissen	ients Décla	rations	Export R	Restitutions	Admini	tration Personn	alisation ?								S	upport BRG	iM
COLUMN STATE			Reche	rcher					🔒 Cet écra	n nermet d'imno	orter une	déclaration	de tyne Au	to-Sur	veillance	(fichier XI	5) ou FDTI ABC	) (fichier XI	<b>ч</b> н),
			Initial	Initialiser											(	.,	. (	,.	
			Impo	Importer		Auto surveillance, c	contrôle de recalage	ou contrôle inopiné	é unitaire	*									
				Importe	er une déclar	ration au form	at Excel.					Parcourir							
					Pièce Joint	te au format I	PDF:					Parcourir							
								$\subset$	Importer										



Il est conseillé de **ne pas générer à l'avance les fichiers excel de déclaration**. En effet, en cas de modification du cadre de surveillance (donc des données réglementaires), ces fichiers deviendraient obsolètes et ne pourraient plus être importés. Il conviendrait alors de les générer à nouveau.

### 2.2 Déclaration RSDE pérenne

Comme pour l'autosurveillance, il est nécessaire d'initialiser la déclaration via l'onglet « Déclarations / Initialiser ». Après avoir saisi votre code GIDIC et cliqué sur le bouton « Rechercher », il convient de choisir « Autosurveillance RSDE » dans la catégorie (menu déroulant).

Etablissement	
Numéro GIDIC :	XXXX.XXXX
Numéro agence :	X
	Rechercher
Déclaration	
Raison sociale	AB
Nom usuel	
Commune	:
Catégorie	: Auto surveillance RSDE 🛛 🗸
Date du contrôle	:
Nom du laboratoire	:
Numéro SIRET Laboratoire	:
Nom de l'organisme de prélèvement (: différent du laboratoire)	si
Numéro SIRET de l'organisme d prélèvement (si différent du laboratoire)	e
Déclarer en ligne	Déclarer sous Excel Déclarer EDILABO

Saisir alors les informations requises afin de poursuivre la déclaration (attention, il peut être nécessaire de saisir nom et numéro SIRET de l'organisme préleveur même si ceux-ci sont identiques au laboratoire).

*NB* : la date du contrôle **est** la date du prélèvement. Elle est censée être postérieure à la date du courrier de validation de la liste pérenne par votre inspecteur, et donc à la date d'ouverture du cadre de surveillance. Dans le cas contraire, la déclaration pourrait être bloquée. Il conviendrait alors de contacter l'inspection.

Deux modes de déclaration sont alors possibles :

- La déclaration en ligne qui, comme pour l'auto-surveillance classique, générera un tableau à remplir. Le nombre d'informations à saisir est très conséquent : à défaut de saisie compléte, l'enregistrement sera impossible.
- La déclaration via un fichier au format « Edilabo ». Il est possible d'importer directement un fichier XML généré par le laboratoire en cliquant sur « Déclarations / Importer », puis il conviendra de choisir « Autosurveillance RSDE sans fichier de commande ». Dans ce cas, un mode pas à pas est disponible en ligne.

ALC: NO.										Correspondant I	RA (COR-INSPECTION)	)   RHONE-ALPES (82)	Déconnexion
	Gidaf												_
	Accueil I	tablissements	Déclarations	Export R	lestitutions	Administratio	Personnalisation	?				Su	ipport BRGM
COLUMN STATE			Rechercher				<b>()</b> Ce	et écran permet d'ir	nporter une déclara	ation de type Aut	o-Surveillance (fichi	er XLS) ou EDILABO	(fichier XML).
			Initialiser										
			Importer			Auto s	irveillance RSDE sans fi	ichier de commande		*			
							Importer	r					

### 2.3 Déclaration de contrôle externe de recalage ou contrôle inopiné

Comme pour l'autosurveillance, il est nécessaire d'initialiser la déclaration via l'onglet « Déclarations / Initialiser ». Après avoir saisi le code GIDIC de l'établissement faisant l'objet du contrôle et cliqué sur le bouton « Rechercher », il convient de choisir « Contrôle externe de recalage » ou « Contrôle inopiné » dans la catégorie (menu déroulant). Vous devez ensuite inscrite la date de prélèvement des échantillons analysés. Vous pouvez ensuite choisir le mode de déclaration en cliquant sur « Déclarer en ligne » ou « Déclarer sous Excel ».

Seuls les laboratoires mandatés par la DREAL sont en capacité de déclarer un contrôle inopiné via son profil de connexion « laboratoire ».

### 3. Enregistrement et transmission à l'inspection

Lors de l'enregistrement de la déclaration, un contrôle de cohérence (0<pH<14, DBO5<DCO...), un contrôle de complétude (champs attendus de la déclaration) et des contrôles réglementaires (détection de dépassement d'une limite réglementaire ou non respect d'une fréquence d'analyse) sont automatiquement effectués.

Une fois la déclaration enregistrée, il est toujours possible de revenir dessus pour la modifier.

L'étape de transmission à l'inspection n'est possible que si la liste des incohérences est vide. (Les dépassements de VLE et non respect des fréquences doivent être corrigés, ou justifiés à la fois dans les cellules « commentaires » en bout de ligne (255 caractères maximum), et dans les 3 pavés de l'onglet « général ».



Il est indispensable de cliquer sur le bouton « transmettre à l'inspection » pour que la déclaration soit visible par l'inspecteur. Une fois cette étape réalisée, la déclaration ne peut plus être modifiée. Néanmoins si des corrections doivent être apportées, il est nécessaire, au préalable, de demander d'invalidation auprès de l'inspection (par un clic sur l'onglet "Demander l'invalidation").

Accueil Ecablissements Declarations Restitutions Personnalisation ?		Support BRGM
ccueil > <u>Recherche</u> > <u>Résultats</u> > Edition déclaration Auto-surveillance	🕕 Cet éc	ran permet de saisir en ligne les valeurs mesurées
ynthèse établissement	Synthèse déclaration	
Raison sociale / Nom usuel :     Adresse :     Commune :     Numéro GIDIC / Agence :	<ul> <li>Période :</li> <li>Type :</li> <li>Etat :</li> <li>Utilisateur :</li> </ul>	juin 2011 Auto surveillance Validé
Saisie en ligne d'une déclaration d'auto-surveillance		
Général Eaux residuaires industrielles Eaux pluviales Eaux pluviales susceptibles d etre polluees		
Pièce jointe		
Pièce jointe actuelle : Aucune.		
Pièce jointe à télécharger : Parcourir		
Nombre de jours de production :		
Nombre de jours de rejet : 19		
Commentaires		
Motif de la non conformité (Valeurs limites et/ou fréquences analyses) :		
1 depasement de temperature sur un debit de 8,7 m3, le depassement en concentration d'azote n'a pas entrainé de depassement en flux		
Nature de la non conformité (Valeurs limites et/ou fréquences analyses) :		
2 depassements de temperature maximum 1 depassement d'azote en concentration		
Mesure d'anticipation :		
etude en cours afin de diminuer la consomation d'urée		



Dans le cas d'une déclaration déléguée et saisie par un prestataire (à l'aide des identifiants prestataires), celui-ci ne peut procéder à la validation/transmission à l'inspection : seul l'exploitant a les droits requis. En tant que responsable de son installation, il doit valider la déclaration et assurer lui-même cette transmission.

#### Schéma des étapes à réaliser pour que la déclaration soit consultable par l'inspection

Les déclarations passent par plusieurs états successifs en fonction du degré de leur avancement :



## IV. Consulter/modifier sa déclaration

L'accès aux déclarations d'un établissement se fait :

• Soit, via le menu « Établissements » / « fiche établissement » et le pavé « restitution établissements », de cliquer sur l'onglet correspondant à l'année de déclaration que l'on souhaite consulter.

	(PRD-INDUSTRIEL)   RHONE-MEDITERRANEE (06)   RHONE-ALPES (82)   Risques accidentels(L38RA)   Déconnexion
Gidaf	
Accueil Etablissements Déclarations Restitutions Personnalisation ?	Support BRGM
Accueil > Fiche établissement	🕕 Permet de consulter les données d'un établissement.
Synthèse établissement	
Raison sociale / Nom usuel :     Adresse :     Commune :     Numéro GIDIC / Agence :     0061.     /	
Situation Identité Correspondance Cadre de Surveillance Structure de Surveillance - Eaux de Surface	
Alicontacións generales     Alicontación de la contractiona de la contractina de la contractiona de la contractiona de la contractiona de la	Situation établissement
Nom Usuel : (Usine de )     Adresse : Usine	Complet     Complet     Cadre de Surveillance : Complet
Complement d'adresse :     Ville : 38     Numéro GIDIC : 0061.	Situation établissement : Eaux Superficielles
Numéro Agence :	Correspondance : Complet     Structure de Surveillance : Complet
	Restitutions établissement
	Restitution totale : SyntheseRtablissement 4584.xls     Déclarations sur l'année : 2011

• Soit, via le menu « Déclaration » / « Rechercher », de choisir l'année (et éventuellement le mois) de déclaration.

		Gidaf							
		Accueil	Etablissements	Déclarations	Restitutions	Personnalisat	ion ?	•	Support BRGM
Accueil	> Rechero	the		Rechercher				🚯 Permet de	définir les critères de sélection des déclarations
				Initialiser		[	Permet	t de définir les critères de sélection des déclarations.	
	Critères (	de déclaratio	n	Importer					
	Mois de d	éclaration :	Tous		×				
	Année de	déclaration	: 2012		*				
						Recherch	er	Réinitialiser	

On obtient alors le récapitulatif de toutes les déclarations faites sur l'année ainsi que des informations graphiques sur le respect des valeurs limites et des fréquences d'analyse.

	J Gi	daf							
	Ac	cueil Etab	lissements	Déclarations	Restitutions	Personnalisation	?		Support BRGM
<u>Accueil</u> >	• <u>Recherche</u> >	Résultats				🕕 Liste	les déclarations issues d	de la recherche, et permet de sélect	onner une déclaration à consulter.
Critères	de recherche								
• 4 • M	Année de la de Num. GIDIC : (	claration : 2 0061.03	012						
Résultat	t de la rechero	he							
La reche	erche a retouri	né 6 résultat(	(s).						
. Gidic	Num. Agen	ce Service	Com	mune	Période	Туре	Etat	Respect des ¥LE	Respect des fréquences d'analy
.0	C	04 L69CT/S	гз		janvier 2012	Auto surveillance	Validé	91% 9%	100%
.0	0	104 L69CT/S	гз		février 2012	Auto surveillance	Validé	96% 4	100%
.0	0	104 L69CT/S	гз		mars 2012	Auto surveillance	Validé	92% 8%	100%
.0	0	104 L69CT/S	гз		avril 2012	Auto surveillance	Validé	91% 9%	100%
.0	0	104 L69CT/S	гз		mai 2012	Auto surveillance	Validé	90% 10%	100%
.0	(	104 L69CT/S	гз		juin 2012	Auto surveillance	Enregistré	85% 14%	100%
<									>

Le tableau de synthèse des déclarations fait ainsi apparaître :

- les types de déclaration et leur <u>état</u> (utile notamment pour vérifier que toutes les déclarations ont bien été transmises à l'inspection (état « validé »)
- le taux de respect des valeurs limites d'émission (VLE) suivant le code couleur suivant :
  - ➢ vert : résultat inférieur ou égal à la VLE.
  - > orange : résultat supérieur à la VLE mais inférieur au double de cette VLE
  - ➢ rouge : résultat supérieur au double de la VLE.
- le taux de respect des fréquences d'analyse.

Pour un mois donné, et en cliquant sur la raison sociale, on a alors accéder à la déclaration du mois concerné :

- La déclaration validée peut alors faire l'objet d'une demande d'invalidation ou être exportée sur un fichier Excel ;
- La déclaration enregistrée peut-être modifiée manuellement puis transmise à l'inspection (validée) ;
- La déclaration initialisée peut-être complétée manuellement bien qu'il faille préférer le mode de déclaration via excel.

# V. <u>Restitutions & exploitation des données</u>

Le menu « Restitutions » permet de générer et d'imprimer des rapports issus de l'exploitation des données saisies. Il permet notamment de procéder à :

Restitution périodique : elle permet de visualiser, sous forme de graphiques ou de tableaux, le respect des données réglementaires sur une période donnée (mensuelle, trimestrielle...).

Accueil Etablis	sements Déclarations Resti	itutions Personna	alisation ?							Support BR
Accueil > <u>Recherche</u> > <u>Résultats</u> > Re	stitution périodique			😗 C	et écran affiche la	restitution pér	iodique d'un p	aramètre suiv	vi pour un établi	issement do
ynthèse établissement										
Raison sociale / Nom usuel :     Adresse :     Commune :     Numéro GIDIC / Agence :										
Tritères de restitution										
4ois : Avril	Année : 201	1	V Fréquen	ice de restitution :	Mensuelle	~	Durée :	Une année		~
onnées Granbique				Afficher						
Point de surveillesse										
PINN OF SUPPENANT P	Paramètre	Unité	Nh contrôles externes	Nh jours production	Nh jours rejet	lanvier	Février	Mars	Avril	Mai
Eaux residuaires industrielles	AOX	Unité mg(Cl)/L	Nb contrôles externes	Nb jours production	Nb jours rejet	Janvier	Février	Mars	Avril 0,58	Mai
aux residuaires industrielles	AOX Chrome III	Unité mg(Cl)/L µg/L	Nb contrôles externes	Nb jours production 62 62	Nb jours rejet 62 62	Janvier	Février	Mars	Avril 0,58 75	Mai
aux residuaires industrielles aux residuaires industrielles aux residuaires industrielles	AOX Chrome III Cr6+	Unité mg(Cl)/L μg/L μg(Cr)/L	Nb contrôles externes	Nb jours production           62         62           62         62           62         62	Nb jours rejet           62           62           62           62	Janvier	Février	Mars	Avril 0,58 75 0,000	Mai
aux residuaires industrielles aux residuaires industrielles aux residuaires industrielles aux residuaires industrielles	AOX Chrome III Cr6+ Cu	Unité mg(Cl)/L μg/L μg(Cr)/L μg(Cu)/L	Nb contrôles externes	Nb jours production           62           62           62           62           62           62	Nb jours rejet 62 62 62 62 62	Janvier	Février	Mars	Avril 0,58 75 0,000 25,10	Mai
iaux residuaires industrielles iaux residuaires industrielles iaux residuaires industrielles iaux residuaires industrielles iaux residuaires industrielles	Paramètre           AOX           Chrome III           Cr6+           Cu           DBOS	Unité mg(Cl)/L μg/L μg(Cr)/L μg(Cu)/L mg(O2)/L	Nb contrôles externes	Nb jours production           62           62           62           62           62           62           62           62           62           62	Nb jours rejet           62           62           62           62           62           62           62           62	Janvier	Février	Mars	Avril 0,58 75 0,000 25,10 125	Mai
caux residuaires industrielles caux residuaires industrielles caux residuaires industrielles caux residuaires industrielles caux residuaires industrielles caux residuaires industrielles	Paramètre AOX Chrome III Cr6+ Cu DBOS DCO	Unité           mg(Cl)/L           μg/L           μg(cr)/L           μg(cu)/L           mg(02)/L           mg(02)/L	Nb contrôles externes	Nb jours production           62           62           62           62           62           62           62           62           62           62           62           62           62	Nb jours rejet 62 62 62 62 62 62 62 62	Janvier	Février	Mars	Avril 0,58 75 0,000 25,10 125 586,8	Mai 112 592,455
Saux residuaires industrielles Saux residuaires industrielles Saux residuaires industrielles Saux residuaires industrielles Saux residuaires industrielles Saux residuaires industrielles	Paramètre           AOX           Chrome III           Cr6+           Cu           D805           DCO           Fe	Unité mg(Cl)/L μg/L μg(cr)/L μg(cu)/L mg(O2)/L μg(Fe)/L	Nb contrôles externes	Nb jours production           62           62           62           62           62           62           62           62           62           62           62           62           62           62           62	Nb jours rejet 62 62 62 62 62 62 62 62 62 62 62	Janvier	Février	Mars	Avril 0,58 75 0,000 25,10 125 586,8 722	Mai 112 592,455
tonic de survemance laux residuaires industrielles laux residuaires industrielles laux residuaires industrielles laux residuaires industrielles laux residuaires industrielles laux residuaires industrielles laux residuaires industrielles	Paramètre           AOX           Chrome III           Cr6+           Cu           DB05           DCO           Fe           MES	Unité mg(Cl)/L μg/L μg(Cr)/L μg(Cu)/L mg(O2)/L mg(O2)/L μg(Fe)/L mg/L	Nb contrôles externes	Nb jours production           62	Nb jours rejet 62 62 62 62 62 62 62 62 62 62 62 62	Janvier	Février	Mars	Avril 0,58 75 0,000 25,10 125 586,8 722 199	Mai 112 592,455 209,636
tonic de survenance laux residuaires industrielles laux residuaires industrielles	Paramètre AOX Chrome III Cr6+ Cu DBOS DCO Fe MES Mn	Unité           mg(Cl)/L           μg/L           μg(Cr)/L           μg(Cu)/L           mg(O2)/L           mg(O2)/L           μg(Fe)/L           μg(Mn)/L	Nb contrôles externes	Nb jours production           62           62           62           62           62           62           62           62           62           62           62           62           62           62           62           62           62           62	Nb jours rejet           62           62           62           62           62           62           62           62           62           62           62           62           62           62           62           62           62           62           62	Janvier	Février	Mars	Avril 0,58 75 0,000 25,10 125 586,8 722 199 819	Mai 112 592,455 209,636
unt de surveillante laux residuaires industrielles aux residuaires industrielles	Paramètre           A0X           Chrome III           Cr6+           DB05           DC0           Fe           MES           Mn           NGL	Unité mg(Cl)/L μg/L μg(Cr)/L mg(Cu)/L mg(O2)/L μg(Fe)/L mg/L μg(Mn)/L	Nb contrôles externes	biours production           62	Nb jours rejet           62	Janvier	Février	Mars	Avril 0,58 75 0,000 25,10 125 586,8 722 199 819 115,6	Mai 112 592,455 209,636 121,318
unt de survenante aux residuaires industrielles aux residuaires industrielles	Paramètre           A0X           Chrome III           Cr6+           DB05           DCO           Fe           MES           Mn           NGL           Ni	Unité           mg(Cl)/L           μg/L           μg(Cr)/L           mg(C2)/L           mg(O2)/L           μg/CP)/L           mg/L           μg/N)/L           μg(N)/L	Nb contrôles externes	Nb jours production           62	Nb jours rejet           62	Janvier	Février	Mars	Avril 0,58 75 0,000 25,10 125 586,8 722 199 819 115,6 27,50	Mai 112 592,455 209,636 121,318
tonic de survenance aux residuaires industrielles aux residuaires industrielles	Paramètre           AOX           Chrome III           Cr6+           DBOS           DCO           Fe           MES           Mn           NGL           Ni           P total	Unité           mg(Cl)/L           μg/L           μg(Cr)/L           μg(Cr)/L           mg(O2)/L           mg(O2)/L           μg(Pe)/L           mg(V)/L           μg(N)/L           μg(P)/L	Nb contrôles externes	Noise         Noise           62         62           62         62           62         62           62         62           62         62           62         62           62         62           62         62           62         62           62         62           62         62           62         62           62         62           62         62	Nb jours rejet           62	Janvier	Février	Mars	Avril 0,58 75 0,000 25,10 125 566,8 722 199 819 115,6 27,50 1,81	Mai 112 592,455 209,636 121,318
tonic de survenance laux residuaires industrielles aux residuaires industrielles	Paramètre           AOX           Chrome III           Cr6+           DBOS           DCO           DCO           Fe           MES           MN           NGL           Ni           P total           pH	Unité           mg(C)/L           μg(C-r)/L           μg(C-r)/L           μg(C-r)/L           mg(O2)/L           mg(O2)/L           μg(Fe)/L           mg(N)/L           μg(PN)/L           mg(P)/L           ug(Ph)/L           ug(Ph)/L           ug(P)/L	Nb contrôles externes	Nb jours production           62	Nb jours rejet           62	Janvier	Février	Mars	Avril 0,58 75 0,000 25,10 125 566,8 722 199 115,6 27,50 1,81 8,03	Mai 112 592,455 209,636 121,318 8,261
tonic de survemance laux residuaires industrielles laux residuaires industrielles	Paramètre           A0X           Chrome III           Cr6+           Cu           DB05           DCO           Fe           Ms           NGL           Ni           P total           pH           Temp.eau	Unité           mg(Cl)/L           μα/L           μα/C··)/L           μα/C··)/L           μα/C··)/L           mg(O2)/L           mg(O2)/L           μα/(Pr)/L           μα/(N)/L           mg(P)/L           unité pH           °<	Nb contrôles externes	Noise         Noise           62         62           62         62           62         62           62         62           62         62           62         62           62         62           62         62           62         62           62         62           62         62           62         62           62         62           62         62	Nb jours rejet 62 62 62 62 62 62 62 62 62 62 62 62 62	Janvier	Février	Mars	Avril 0,58 75 0,000 25,10 125 586,8 722 199 819 115,6 27,50 1,81 8,03 25,687	Mai 112 592,455 209,636 121,318 8,261 26,923
Vonit de Survenantité l'aux residuaires industrielles l'aux residuaires industrielles	Paramètre           A0X           Chrome III           Cr6+           D005           DC0           Fe           MES           Mn           NGL           P total           pH           Tmp, eau           Trichlorob	Unité           mg(Cl)/L           μg(L)           μg(Cr)/L           μg(Cr)/L           mg(O2)/L           mg(O2)/L           mg(O2)/L           mg(O2)/L           mg(O2)/L           mg(O2)/L           mg(O2)/L           mg(N)/L           μg(Nh)/L           mg(P)/L           unité pH           °C           μg/L	Nb contrôles externes	Nb jours production           62	Nb jours rejet           62	Janvier	Février	Mars	Avril 0,58 75 0,000 25,10 125 586,8 722 199 819 115,6 27,50 1,81 8,03 25,667 5	Mai 112 592,455 209,636 121,318 8,261 26,923
Court es durve mutante Eaux residuaries industrielles Eaux residuaries industrielles	Paramètre           AOX           Chrome III           Cr6+           DBOS           DCO           Fe           MES           MN           NGL           Ni           P total           pH           Temp. eau           Trichlorob           Vol.Moy.J.	Unité mg(Cl)/L μg(L)/L μg(Cr)/L μg(Cr)/L mg(C2)/L μg(C2)/L μg(Pr)/L mg(N)/L mg(N)/L mg(N)/L mg(N)/L unité pH °C μg/L mg/L	Nb contrôles externes	Nb jours production           62	Nb jours rejet 62 62 62 62 62 62 62 62 62 62 62 62 62	Janvier           - </td <td>Février</td> <td>Mars</td> <td>Avril 0,58 75 0,000 25,10 125 566,8 722 199 819 115,6 27,50 1,81 8,03 25,687 5 1610,987</td> <td>Mai 112 592,455 209,636 121,318 6,261 26,923 1656,04</td>	Février	Mars	Avril 0,58 75 0,000 25,10 125 566,8 722 199 819 115,6 27,50 1,81 8,03 25,687 5 1610,987	Mai 112 592,455 209,636 121,318 6,261 26,923 1656,04

Bilan réglementaire : pour visualiser l'état de conformité des rejets d'un établissement au regard de l'ensemble des prescriptions réglementaires saisies dans la structure de surveillance (fréquences d'analyse, contrôles externes, fréquence de transmission...).

Synthèse établissement											
manese econosement											
<ul> <li>Raison sociale / Nom usuel :</li> <li>Adresse :</li> <li>Commune :</li> <li>Numéro GIDIC / Agence :</li> </ul>	00	61.038									
Critères de restitution											
Début de la période : Janvier		✔ 2011		*	Fin de la pé	ériode : Dé	cembre	<b>v</b> 20	11	~	
Choix du Paramètre Suivi											
Cadre de AP 08.10.2010	ET RSDE	PERENNE Vint de	Eaux	residuaires in	dustrielles		Paramèti (pop RSE	e suivi Sélection	nez un parar	nètre suivi	*
Sal Veniarice .		Sal Volia					(101110)				
				Affic	her						
Données règlementaires Para	mètre suivi										
Données règlementaires Parai	mètre suivi										
Données règlementaires Para. Point de surveillance	mètre suivi Code	Paramètre	Unité	Saisonnie	RSDE	Туре	Fréquence	¥aleur surveillée	Glissée	¥aleur limite	Unité
Données règlementaires Para Point de surveillance Eaux residuaires industrielles	mètre suivi Code 1552	Paramètre Vol.Moy.J.	Unité m3/j	Saisonnie	RSDE	<b>Type</b> Maximum	Fréquence Journalière	<b>Valeur surveillée</b> Valeur	Glissée	Yaleur limite 2 600,000	<mark>Unité</mark> m3/j
Données règlementaires Para Point de surveillance Eaux residuaires industrielles Eaux residuaires industrielles	mètre suivi Code 1552 1106	Paramètre Vol.Moy.J. AOX	Unité m3/j mg(Cl)/L	Saisonnie	RSDE	Type Maximum Maximum	Fréquence Journalière Journalière	<b>Valeur surveillée</b> Valeur Concentration	Glissée	Valeur limite           2 600,000           1,000	Unité m3/j mg(Cl)/L
Données règlementaires Para Point de surveillance Eaux residuaires industrielles Eaux residuaires industrielles Eaux residuaires industrielles	<b>Code</b> 1552 1106 9962	Paramètre Vol.Moy.J. AOX Fluorures en F total	Unité m3/j mg(Cl)/L mg/L	Saisonnier	RSDE	Type       Maximum       Maximum       Maximum	Fréquence Journalière Journalière Journalière	Valeur surveillée Valeur Concentration Concentration	Glissée	Valeur limite           2 600,000           1,000           15,000	Unité m3/j mg(Cl)/L mg/L
Données règlementaires Para Point de surveillance Eaux residuaires industrielles Eaux residuaires industrielles Eaux residuaires industrielles Eaux residuaires industrielles	<b>Code</b> 1552 1106 9962 1551	Paramètre Vol.Moy.J. AOX Fluorures en F total NGL	Mité m3/j mg(Cl)/L mg/L mg(N)/L	Saisonnier	RSDE	Type Maximum Maximum Maximum Maximum	Fréquence Journalière Journalière Journalière Journalière	Valeur surveillée Valeur Concentration Concentration Concentration	Glissée	Valeur limite           2 600,000           1,000           15,000           150,000	Unité m3/j mg(Cl)/L mg/L mg(N)/L
Données règlementaires Para Point de surveillance Eaux residuaires industrielles Eaux residuaires industrielles Eaux residuaires industrielles Eaux residuaires industrielles	Code 1552 1106 9962 1551 1551	Paramètre Vol.Moy.J. AOX Fluorures en F total NGL NGL	Unité           m3/j           mg(Cl)/L           mg(N)/L           mg(N)/L	Saisonnier	RSDE	Type Maximum Maximum Maximum Maximum	Fréquence Journalière Journalière Journalière Journalière Journalière	Valeur surveillée Valeur Concentration Concentration Concentration Flux massique	Glissée	Valeur limite           2 600,000           1,000           15,000           150,000           350,000	Unité m3/j mg(Cl)/L mg/L mg(N)/L kg
Données règlementaires Para Point de surveillance Eaux residuaires industrielles Eaux residuaires industrielles Eaux residuaires industrielles Eaux residuaires industrielles Eaux residuaires industrielles	<b>Code</b> 1552 1106 9962 1551 1551 1135	Paramètre Vol.Moy.J. AOX Fluorures en F total NGL NGL CHCl3	Unité           m3/j           mg(Cl)/L           mg/L           mg(N)/L           μg/L	Saisonnieu 	RSDE	Type Maximum Maximum Maximum Maximum Maximum	Fréquence Journalière Journalière Journalière Journalière Journalière Journalière	Valeur surveillée Valeur Concentration Concentration Concentration Flux massique Concentration	Glissée	Valeur limite           2 600,000           1,000           15,000           150,000           350,000           1 000,000	Unité m3/j mg(Cl)/L mg/L kg µg/L
Données règlementaires Para Point de surveillance Eaux residuaires industrielles Eaux residuaires industrielles Eaux residuaires industrielles Eaux residuaires industrielles Eaux residuaires industrielles Eaux residuaires industrielles Eaux residuaires industrielles	Best         Solution           Code         1552           1552         1106           9962         1551           1551         1551           1135         1305	Paramètre Vol.Moy.J. AOX Fluorures en F total NGL NGL CHCl3 MES	Unité           m3/j           mg(Cl)/L           mg/L           mg(N)/L           μg/L	Saisonnieu 	<b>RSDE</b>	Type Maximum Maximum Maximum Maximum Maximum Maximum	Fréquence Journalière Journalière Journalière Journalière Journalière Journalière Journalière	Valeur surveillée Valeur Concentration Concentration Flux massique Concentration Concentration	Glissée	Valeur limite           2 600,000           1,000           150,000           350,000           1 000,000           600,000	Unité m3/j mg(Cl)/L mg/N/L kg µg/L mg/L
Données règlementaires Para Point de surveillance Eaux residuaires industrielles Eaux residuaires industrielles Eaux residuaires industrielles Eaux residuaires industrielles Eaux residuaires industrielles Eaux residuaires industrielles Eaux residuaires industrielles	mètre suivi Code 1552 1106 9962 1551 1551 1305 1305	Paramètre Vol.Moy.J. AOX Fluorures en F total NGL CHCI3 CHCI3 MES MES	Unité m3/j mg(C)/L mg(N)/L mg(N)/L µg/L mg/L	Saisonnier	RSDE	Type Maximum Maximum Maximum Maximum Maximum Maximum Maximum	Fréquence Journalière Journalière Journalière Journalière Journalière Journalière Journalière Journalière	Valeur surveillée Valeur Concentration Concentration Flux massique Concentration Flux massique	Glissée	Valeur limite           2 600,000           1,000           15,000           150,000           350,000           1 000,000           600,000           1 56,000	Unité m3/j mg(Cl)/L mg/L mg(N)/L kg µg/L kg
Données règlementaires Para Point de surveillance Eaux residuaires industrielles Eaux residuaires industrielles	mètre suivi Code 1552 1106 9962 1551 1551 1135 1305 1305 1350	Paramètre Vol.Moy.J. AOX Fluorures en F total NGL CHCl3 MES MES P total	Unité m3/j mg(Cl)/L mg(N)/L mg(N)/L µg/L mg/L mg/L mg/P/L	Saisonnieu Calification Cali	RSDE	Type Maximum Maximum Maximum Maximum Maximum Maximum Maximum Maximum Maximum	Fréquence Journalière Journalière Journalière Journalière Journalière Journalière Journalière Journalière	Valeur surveillée Valeur Concentration Concentration Concentration Flux massique Flux massique Flux massique	Glissée	Valeur limite           2 600,000           1,000           15,000           350,000           1 000,000           600,000           1 56,000           1 56,000	Unité m3/j mg(Cl)/L mg/L mg(N)/L kg mg/L kg kg
Données règlementaires Para Point de surveillance Eaux residuaires industrielles Eaux residuaires industrielles	Code           1552           1106           9962           1551           1551           1305           1305           1350	Paramètre Vol.Moy.J. AOX Fluorures en Ftotal NGL CHCl3 MES MES P total P total	Unit.é           m3/j           mg(Cl)/L           mg/L           mg(N)/L           μg/L           mg/L           mg(P)/L	Saisonnier 	RSDE	Type Maximum Maximum Maximum Maximum Maximum Maximum Maximum Maximum Maximum	Fréquence Journalière Journalière Journalière Journalière Journalière Journalière Journalière Journalière Journalière	Valeur surveillée Valeur Concentration Concentration Flux massique Concentration Concentration Flux massique Flux massique Concentration	Glissée	Valeur limite           2 600,000           1,000           15,000           350,000           1 000,000           600,000           1 56,000           1 50,000           600,000           1 5,000           1 5,000	Unité m3/j mg(Cl)/L mg/L mg(N)/L kg ug/L kg kg kg
Données règlementaires Para Point de surveillance Eaux residuaires industrielles Eaux residuaires industrielles	Code           1552           1106           9962           1551           1551           1305           1305           1350           1350           1360	Paramètre Vol.Moy.J. AOX Fluorures en F total NGL CHCl3 MES CHCl3 MES P total P total Ni	Unité           m3/j           mg(C)/L           mg/L           mg(N)/L           μg/L           mg/L           mg/L           mg(P)/L           mg(P)/L           μg(P)/L	Saisonnier Californier Califo	RSDE	Type Maximum Maximum Maximum Maximum Maximum Maximum Maximum Maximum Maximum Maximum Maximum	Fréquence Journalière Journalière Journalière Journalière Journalière Journalière Journalière Journalière Journalière Journalière	Valeur surveillée Valeur Concentration Concentration Flux massique Concentration Concentration Flux massique Flux massique Flux massique Concentration Concentration	Glissée	Valeur limite           2 600,000           1,000           15,000           350,000           1 000,000           600,000           1 55,000           1 5,000           5,000           5,000           1 5,000           5,000	Unité m3/j mg(Cl)/L mg/L mg(N)/L kg ug/L kg kg kg mg(P)/L µg(Ni)/L

## VI. Questions & problèmes courants

#### → « Je n'ai pas reçu mes codes d'accès / je n'arrive pas à me connecter ? »

**Réponse :** il est impossible de vous connecter sans avoir préalablement reçu de l'inspection votre identifiant et votre mot de passe. Ceux-ci sont transmis progressivement à l'ensemble des exploitants concernés. Dans l'attente, inutile de contacter l'inspection <u>sauf si vous vous</u> <u>apprêtez à rentrer en phase pérenne RSDE.</u>

# → « Les informations réglementaires ou administratives rentrées sont erronées (valeurs réglementaires, date d'AP...) »

**Réponse :** si les informations du cadre de surveillance sont fausses, il convient de contacter l'UT concernée ainsi que l'échelon régional afin de leur signaler les problèmes constatés. Les adresses de contact sont précisées dans l'onglet « correspondance ». <u>Dans l'attente des</u> corrections, il est inutile de déclarer ses résultats.

# « Je n'arrive pas à importer ma déclaration (il en existe déjà une / le fichier n'est pas reconnu) »

**Réponse :** s'il existe déjà une déclaration que vous souhaitez modifier, vous pouvez la consulter et la corriger en ligne (éventuellement après demande d'invalidation) ou la supprimer pour réimporter un fichier excel ou edilabo.

Si le fichier n'est pas reconnu lors de l'import, c'est que vous avez sans doute modifié le format de certaines cellules ou modifié le nom du fichier. Il est également possible que vous tentiez d'importer un fichier excel correspondant à un cadre de surveillance désormais obsolète. Il convient alors de générer à nouveau le fichier de déclaration.

### → « Je n'arrive pas à transmettre ma déclaration à l'inspection »

**Réponse :** lors de l'enregistrement de la déclaration, les contrôles de cohérence, de complétude et réglementaires peuvent bloquer la validation. Il convient donc au préalable de lever toutes les anomalies. La transmission de la déclaration se fait par consultation de celle-ci puis en cliquant sur l'icône « transmettre à l'inspection » situé sous le tableau récapitulatif. <u>Cette étape engage l'exploitant quant à la validité des données transmises à l'inspection.</u> <u>Si une modification doit être effectuée à posteriori il est nécessaire de demander</u> **l'invalidation de la déclaration en cliquant sur le bouton « Demander l'invalidation ».** 

### → « Comment retrouver ma déclaration ? »

**Réponse :** il faut d'abord accéder à la « fiche établissement » en cliquant sur l'onglet « Établissement » puis, dans la rubrique « Restitutions établissement », cliquer sur l'année désirée. Un tableau de synthèse récapitule l'ensemble des déclarations et leur état (initialisée/enregistrée/validée). La consultation d'une déclaration donnée se fait par clic sur les liens hypertextes (colonne raison sociale).

### → « Existe-t-il une passerelle en GIDAF et GEREP ? »

**Réponse :** il n'existe pas de lien automatique entre les deux sites permettant de transférer des données de GIDAF à GEREP. Toutefois GIDAF permettra le calcul des flux annuels qui pourront donc être reportés **manuellement** dans GEREP.

#### « Lors des déclarations, est-il possible de se contenter d'une justification générale (dans la case commentaire de l'onglet « général ») en cas d'anomalie régulière ? »

**Réponse :** actuellement, cela n'est pas possible. Il convient donc de justifier également dans la déclaration (colonne « commentaire », **255 caractères maximum**) chaque dépassement ou omission. Il est tout à fait possible de procéder à un copier/coller de la justification.

### → « Quelle est la différence entre un contrôle inopiné et un contrôle externe ? »

**Réponse :** Il s'agit de contrôles réalisés par un laboratoire extérieur à l'exploitant. Dans le cas où le contrôle est mandaté par la DREAL, il s'agit d'un contrôle inopiné (qui peut donner lieu à des suites de la part de l'inspection). Dans le cas où le laboratoire est mandaté par l'exploitant, notamment pour inter-comparaison des résultats et recalage de l'autosurveillance, il s'agit d'un contrôle externe.

#### → « Qui saisit les résultats des contrôles externes/inopinés ? »

**Réponse :** Dans le cas d'un contrôle externe de recalage, les résultats peuvent être saisis et enregistrés sur GIDAF par le prestataire du contrôle, grâce à son « identifiant prestataire » qui vous sera transmis conjointement à votre propre identifiant (identifiant établissement). Vous pouvez également faire la saisie avec votre « identifiant établissement ». Dans les 2 cas, l'étape de transmission à l'inspection n'est possible qu'avec « l'identifiant établissement ».

Dans le cas d'un contrôle inopiné, c'est le laboratoire mandaté par la DREAL qui saisie, enregistre et transmet la déclaration à l'inspection grâce à un « identifiant laboratoire ». Pour que cette déclaration soit visible avec « l'identifiant établissement », il faut au préalable en faire la demande auprès de votre inspecteur.

### → « GIDAF s'applique-t-il au DDPP ? »

**Réponse :** l'application concerne également les établissements agroalimentaires suivis par les DD(SC)PP. Celles-ci ont cependant des objectifs de déclinaison de l'application plus lointains.

# → « Il est possible de télécharger une « pièce jointe » lors de la saisie en ligne. De quoi s'agit-il ? »

**Réponse :** l'application permet de télécharger un fichier afin d'apporter tout complément utile à la déclaration comme des remarques ou commentaires sur des non-conformités, ou un rapport d'analyse. Cette option n'a pas vocation à se substituer à une déclaration.

### → « Qui a accès à GIDAF ? »

**Réponse :** Seuls les services de l'Inspection des Installations Classées et les services de l'Agence de l'Eau ont accès à GIDAF. Pour le moment, il n'est pas prévu un accès pour les exploitants de station d'épuration ou les services de police de l'eau.

### → « GIDAF peut-il gérer des concentrations et des flux en même temps ? »

**Réponse** : Seuls les volumes et les concentrations sont à déclarer, car l'application calcule automatiquement les flux émis (les flux spécifiques si la production a été saisie). Après l'importation d'un fichier excel, les flux apparaissent seulement si la déclaration a été enregistrée.

#### → « L'ordre des paramètres de ma déclaration a changé, est-ce normal ? »

**Réponse** : Lorsque le cadre de surveillance est mis à jour ou modifié, un changement dans l'ordre des paramètres peut apparaître. Ce changement est effectué automatiquement par GIDAF, et il n'est pas possible à ce jour de choisir l'ordre d'apparition des paramètres.

# « Les données de ma déclaration RSDE disparaissent après son enregistrement ? »

**Réponse** : Lorsque vous complétez votre déclaration en ligne, toutes les colonnes dont le titre comporte un astérisque doivent être complétées. Si toutes les cellules ne sont pas complètes avant l'enregistrement de la déclaration, les données déjà présentes seront écrasées.